

RÉSUMÉ

L'enquête sur la structure de la forêt privée porte sur les propriétés forestières d'au moins un hectare dans un département. Elle vise d'abord à décrire la diversité des structures de propriétés (nature juridique, taille, peuplements...) et des pratiques de gestion forestière, et permet d'élaborer sur cette base une typologie des propriétés forestières.

Principalement située dans la moitié Sud de la France, la forêt privée est très fortement fragmentée en de nombreuses petites propriétés, et ces propriétés sont le plus souvent divisées elles-mêmes en îlots encore plus petits. Les grandes propriétés sont plutôt localisées dans la moitié Nord, à l'exception du département des Landes.

Le bois d'œuvre feuillu est plutôt récolté dans la moitié Nord et le bois d'industrie résineux plutôt en Aquitaine (Landes et Gironde). Le taux de boisement en résineux est cependant plus important dans les grandes propriétés, notamment dans les régions de l'ouest.

Les disparités géographiques des taux de récolte sont en partie liées à la production biologique des forêts, variable d'une région à l'autre, mais dépendent aussi de la taille moyenne des propriétés. Le taux de récolte en bois d'œuvre ou d'industrie est plus élevé dans les grandes propriétés.

Les petites propriétés sont plutôt tournées vers la récolte de bois de chauffage, notamment pour leurs propres besoins (autoconsommation). Ainsi, les récoltes en bois de chauffage se situent plutôt dans une bande Nord-Est Sud-Ouest, là où les propriétés sont en moyenne plus petites.

Le comportement des propriétaires vis-à-vis de la récolte varie également selon leur nature juridique et leur catégorie socioprofessionnelle, en liaison avec la taille des propriétés. On peut ainsi mettre en évidence trois grands groupes de propriétaires :

- les groupements forestiers, caractérisés par des propriétés de grande taille, ont des taux de récolte élevés et destinés majoritairement aux industries du bois ;
- les agriculteurs, ouvriers et employés, qui disposent de propriétés de taille souvent petite, orientent plutôt leur récolte vers la production de bois énergie pour leur propre consommation ou la vente directe ;
- les chefs d'entreprises, professions libérales et indivisions constituent un groupe plus hétérogène en terme de taille. Ils se caractérisent cependant par des taux de récolte relativement faible, mais orientés vers la vente à des professionnels de la filière. Pour ce groupe, la production de bois ne représente que très rarement un objectif premier et leur propriété ne leur procure généralement qu'un revenu annexe et irrégulier.

Globalement, près d'un tiers des forêts sont considérées comme sous-exploitées par leurs propriétaires et, compte tenu des objectifs déclarés, près d'un quart constituent des réserves d'intensification. Parmi elles, un bon quart appartiennent à des propriétaires qui vendent déjà à des professionnels, et pour lesquels la principale contrainte mentionnée est celle des difficultés d'accès et des dessertes. Plus de la moitié appartiennent à des propriétaires qui interviennent déjà dans leur forêt (récolte, entretien) mais qui estiment le plus souvent ne pas avoir suffisamment de temps ou de connaissance du marché pour l'exploiter davantage. Enfin, un petit quart appartient à des propriétaires qui n'interviennent pas du tout dans leur forêt.